

FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD

Association déclarée

Siège Social : Parc de Choisy-le-Roi, Paris Val-de-Marne, Base Nautique Plaine Nord - 94600 Choisy-le-Roi

R.C.S.: 784714248 PARIS

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 JANVIER 2024**

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-quatre,
18 heures

Le Conseil d'Administration s'est réuni au , sur convocation de son Président.

En conséquence, Patrice MARTIN, le président constate que les membres du Conseil d'Administration présents réunissent au moins 51% des membres en fonction et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- date et lieu de l'assemblée générale ordinaire de la FFSNW, saison 2023.
- date et lieu de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFSNW

Et le Conseil d'Administration décide :

Première Décision : date et lieu de l'assemblée générale ordinaire de la FFSNW, saison 2023.

Les membres du conseil d'administration de la FFSNW valident la date et le lieu de l'AG ordinaire de la FFSNW, saison 2023 :

le 7 avril 2024 à La Mède (13220 Châteauneuf-les-Martigues).

POUR : 9 (100 %)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Deuxième Décision : date et lieu de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFSNW

Les membres du conseil d'administration de la FFSNW valident la date et le lieu de l'assemblée générale extraordinaire de la FFSNW : Le 7 avril 2024 à La Mède (13220 Châteauneuf-les-Martigues)

POUR : 9 (100 %)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19:00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la séance.

Président de séance
Patrice MARTIN
